

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional économie agricole, agroalimentaire et
filières

Courriel : [sreaaf.draaf-auvergne-rhone-
alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sreaaf.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Réalisation des plans de professionnalisation personnalisés (PPP)

1 - Description du dispositif

Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) vise le développement des compétences du porteur de projet requises pour exercer les responsabilités inhérentes à la fonction de chef d'exploitation agricole.

Le PPP est élaboré par le porteur de projet avec l'appui d'un conseiller compétence, qualifié en formation, et d'un conseiller projet, qualifié en analyse du projet d'installation et en stratégie d'entreprise. La chambre départementale d'agriculture est labellisée en tant que centre d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisé (CEPPP) en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2018/2020 ⁽¹⁾.

2 - Déclinaison du dispositif

En concertation entre les conseillers et le porteur de projet, l'objectif est d'élaborer un PPP visant à :

- compléter si besoin l'acquisition des compétences liées au référentiel métier de responsable d'exploitation agricole, adaptées aux particularités du projet d'installation et à son profil ;
- prendre de la distance par rapport à son projet en le confrontant à d'autres réalités professionnelles, agricoles ou non, présentes sur le territoire national ou à l'étranger. Cette démarche est de nature à ouvrir d'autres perspectives sur le projet non envisagées auparavant ;
- appréhender de manière concrète la façon dont le projet va s'inscrire dans l'environnement social, économique et professionnel de la future exploitation dans une perspective de viabilité et de compétitivité ;
- intégrer la dimension du cadre de vie et les aspects collectifs de l'activité agricole, qu'ils soient internes ou externes à l'exploitation ;
- inventorier les démarches et les points de vigilance en matière de santé et de sécurité au travail, de sécurité alimentaire et sanitaire, de protection animale, de l'environnement et d'amélioration de la qualité des produits ;
- s'approprier les ressources et les enjeux de sa formation professionnelle continue pour s'adapter en permanence aux évolutions de l'entreprise et de son contexte.

Le PPP est agréé par le préfet de département après avoir été préalablement signé par les conseillers et le porteur de projet et éventuellement après avis d'une commission administrative d'examen du PPP :

- les actions de professionnalisation prescrites sont réalisées par le porteur de projet,
- le préfet de département procède à la validation du plan après réalisation des actions prescrites,
- le délai entre l'agrément et la validation ne peut excéder trois ans pour les installations aidées,
- le délai maximum entre la validation du PPP et l'installation (certificat d'installation) est de 24 mois

⁽¹⁾ **Contacts CEPPP :**

Structure	Adresse
Chambre d'agriculture de l'Ain	4 avenue du champs de foire - BP 84 01003 BOURG EN BRESSE cedex
Chambre d'agriculture de l'Allier	60 cours Jean Jaurès - BP 1727 03000 MOULINS
Chambre d'agriculture de l'Ardèche	4 avenue de l'europe unie - BP 114 07001 PRIVAS cedex
Chambre d'agriculture du Cantal	16 rue du 139 RI – BP 239 15002 AURILLAC
Chambre d'agriculture de la Drôme	95 avenue Georges Brassens – CS 30418 26504 BOURG LES VALENCE cedex
Chambre d'agriculture de l'Isère	40 avenue Marcelin Berthelot – CS 92608 38036 GRENOBLE cedex 2
Chambre d'agriculture de la Loire	43 avenue Albert Raymond – BP 40050 42272 SAINT PRIEST EN JAREZ cedex
Chambre d'agriculture de la Haute-Loire	16 boulevard du Président Bertrand – CS 20343 43012 LE PUY EN VELAY
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	11 allée Pierre de Fermat – BP 70007 63171 AUBIERE cedex
Chambre d'agriculture du Rhône	18 avenue des Monts d'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY
Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc	52 avenue des îles 74994 ANNECY cedex 9 40, rue du Terraillet 73190 SAINT BALDOLPH (site de Savoie)